



L'OPPOSITION A EU UN PEU DE LUCIDITÉ : L'ANC annonce sa participation aux prochaines locales

Pages 3

FORUM ÉCONOMIQUE

TOGO-UE :

p.4

Tout se précise avec l'annonce des programmes



Le DIALOGUE

N°0136 du 15 Mai 2019

Hebdomadaire Togolais d'information, d'analyse et de publicité

Récépissé n°0477/04/02/14/HAAC

Prix :
250FCFA

ELECTIONS LOCALES DU 30 JUIN PROCHAIN :



Jean-Pierre Fabre



Me Paul Dodzi Apévon



Antoine Folly

Les déserteurs prennent le train en marche

Page 3

SIGNATURE DE LA CHARTE ENTRE LES 7 PARTIS DE LA COALITION :



Mme Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, Coordinatrice de la Coalition

UNE STRATÉGIE ÉLECTORALISTE POUR SE DÉDOUANER DU BOYCOTT DES LÉGISLATIVES

Page 4

MAITRISE DU SAINT CORAN :

L'ONG AOIB APPORTE SON SOUTIEN AUX JEUNES ORPHELINS



Photo de famille avec le parrain de l'événement
(3ème de la droite vers la gauche)

TENTATIVE DE SABOTAGE DU PND À PARIS :

La diaspora doit prendre ses responsabilités face à de tels actes qui n'honorent pas son nom



Une vue de la délégation togolaise agressée à Paris.

Le PND lancé officiellement par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé le 4 mars dernier est rentré dans sa phase de vulgarisation. Les membres du gouvernement, la société civile, les partis politiques, les opérateurs économiques et toutes les forces vives de la nation sont rentrés en campagne de vulgarisation pour amener les populations à mieux cerner le bien-fondé de ce plan qui envisage le développement du pays...

LIRE PAGE 5

Annonce

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL

IMMATÉRIEL DU TOGO :

Le diagnostic de l'existant validé

Le document d'évaluation de la mise en œuvre de la convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Togo a fait l'objet d'un atelier de validation la semaine dernière à Lomé. Le

Secrétaire général du ministère en charge de la culture, Atara Tfaraba a ouvert les travaux de cette rencontre, en présence du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Professeur Koffi

Akpagana, du Directeur et représentant du bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Abuja, Yao Ydo et du Secrétaire général de la Commission nationale du patrimoine culturel, Yoguebey Tiem.



La table d'honneur

Cet atelier a permis d'évaluer de la mise en œuvre par

le Togo de la convention de 2003 relative à la sauvegarde dudit patrimoine culturel immatériel composé de danses, de chants, de rites initiatiques, de savoir-faire ancestraux etc.

Elle fait suite à une mission du diagnostic de l'existant en matière du patrimoine culturel immatériel au Togo de l'UNESCO. Réalisée du 22 avril au 6 mai dernier sur le territoire national, cette mission a permis de recueillir les données sur le terrain.

" Nous allons procéder à la validation de ce qui a été vu sur le terrain notamment les problèmes et les difficultés rencontrées, les atouts, les forces et les faiblesses et proposer des approches de solutions pour résoudre ces problèmes au cours des années à venir. Nous sommes à l'heure du PND initié par le gouvernement pour lancer le Togo sur la voie de développement.

Il est donc question de faire en sorte que la culture puisse contribuer au développement économique et social ", a indiqué Yoguebey Tiem, à cette rencontre qui permettra donc de valider les données recueillies sur le terrain, d'examiner des problèmes rencontrés, les forces et les faiblesses et proposer des approches de solutions pour résoudre les problèmes.

Le Directeur du bureau régional multisectoriel, en ce qui le concerne, a invité les autorités togolaises à plus d'efforts dans la sauvegarde du patrimoine culturel en lien avec, la sauvegarde du patrimoine culturel et les Objectifs du Développement Durable (ODD).

La Rédaction



Le civisme fiscal est une composante importante pour la réussite de notre PND. Le consentement de tous les Contribuables à l'impôt participe de la démarche inclusive recherchée dans le PND, tout en ayant comme pendant naturel l'obligation de reddition de comptes à tous les niveaux.



Le Président de la République Togolaise, **Faure Essozimna Gnassingbé** lors du lancement du PND le lundi 4 mars 2019



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Politique

ELECTIONS LOCALES DU 30 JUIN PROCHAIN :

Les déserteurs prennent le train en marche

Les élections locales qui se profilent à l'horizon suscitent beaucoup d'engouement des acteurs politiques Togolais. Beaucoup de nonchalan-ces, de doutes et d'hésita-tions remarqués au niveau de l'opposition qui a fini par se prononcer sur sa participation.



Mme Brigitte Adjagbo-Johnson



Antoine Folly



Me Paul Dodzi Apévon



Prof Aimé T. Gogué

L'enjeu de ces élections locales est capital pour le Togo qui n'a plus organisé de telles élections depuis 1987. Le désintéressement a fait place à l'engagement des partis politiques qui ne veulent plus se faire conter l'évènement ou rester hors du champ de course. Chacun met au point ses stratégies pour avoir le plus grand nombre de conseillers municipaux.

Les plus radicaux qui ont toujours assimilé les élections au Togo à une mascarade ou à une compétition jouée d'avance se sont rendus à l'évidence qu'on ne peut rester indéfi-

niment dans une politique de l'esbroufe. La démocratie suppose participation aux échéances électorales et c'est à travers les élections que les partis politiques parviennent à jauger leur popularité.

La rue ne saurait être une approche qui balise-rait la voie à l'alternance que l'opposition recherche. Seule la voie des urnes qui est une forme par excellence de la démocratie, donnerait libre cours à l'alternance. Il paraît évident que l'oppo-sition ait eu un peu de lucidité en annonçant sa parti-cipation aux prochaines

locales.

La coalition réduite à 7 partis a appelé ses mili-tants à se faire recenser et rassure qu'elle présentera une liste commune. C'est une avancée dans la prise de position des leaders de l'opposition qui ont pensé que la politique de boycott était la meilleure solution.

Aujourd'hui, les partis de l'opposition semblent avoir pris de la hauteur après avoir tiré les leçons du boycott lors des législa-tives du 20 décembre 2018. Les déserteurs prennent ainsi le train des loca-les en marche après avoir perdu un temps précieux à

faire du juridisme.

Qu'est-ce qui justifie l'empressement de l'oppo-sition à aller aux locales après avoir boudé les législatives ? Pourquoi l'opposition a-t-elle traîné avant d'annoncer sa parti-cipation à quelques enca-blures près de la date des locales ? Quelles raisons ont poussé les leaders de la coalition a changé de ton ? Voilà autant de questions qui triturent les méninges des Togolais. Tout compte fait, le boycott des législa-tives du 20 décembre 2018 demeure une bévée poli-tique que l'opposition est en passe de corriger.

Plusieurs voix les plus autorisées ont d'ailleurs salué le sens de maturité qu'a pris la coalition et d'autres partis qui sont res-tés en marge des élections précédentes.

Au regard de ce revire-ment de situation, il est fort à parier que les élec-tions locales promettent de se jouer comme dans un mouchoir de poche. Le début de la révision des listes électorales et surtout la campagne électorale qui s'ouvrira très bientôt nous édifieront sur ces ques-tions que les observateurs se posent.

KADI

L'OPPOSITION A EU UN PEU DE LUCIDITÉ :

L'ANC annonce sa participation aux prochaines locales

Les élections locales arri-vent à grandes enjambées. Dans chaque état-major des partis politiques, les derniers réglages sont en train d'être faits pour rem-porter le nombre possible des conseillers muni-ci-paux. Si certains partis ont annoncé à gorge déployé qu'ils ne prendront pas part à ces échéances électorales à l'instar du PNP, il y a bien ceux qui, au sein de l'oppo-sition ont eu un peu de luci-dité. Il s'agit en effet des 7 partis restants de la coaliti-on, de Togo Autrement de Fulbert Attisso et l'ANC de Jean-Pierre Fabre qui ont officiellement lancé des appels à leurs militants d'aller se faire recenser et annoncé leur participation à ces joutes électorales.



Jean-Pierre Fabre et son fidèle lieutenant, Eric Dupuy

Pour une surprise s'en est une. L'ANC qui, il y a quelques jours, en conféren-ce de presse avait posé des exigences avant toute parti-cipation, fait un rétropéda-lage et annonce sa parti-ci-pation sans aucune forme de procès. Est-ce à dire que l'ANC a eu gain de cause pour ses exigences formu-lées ?

Dans les trois exigences de l'ANC, les premiers responsables de ce parti ont demandé le redécoupage électoral, la révision du fichier électoral, la non-ingérence du gouvernement dans les activités de la CENI et une autre batterie de doléances.

A ce que nous sachions, officiellement aucune infor-

mation n'a fait cas d'une quelconque prise en compte des exigences de l'ANC.

Nous avons juste appris que, c'est à l'issue du mee-ting de l'ANC tenu à Tsévié que Fabre est monté au cré-neau pour appeler ses mili-tants à aller se faire enrôler et par ricochet prendre part éventuellement au vote le jour du scrutin.

Loin de nous toute idée de faire de la diversion, on est tenté de croire que l'ANC fait du coq à l'âne ou mieux sème parfois du flou dans l'esprit des Togolais pour que Fabre et les autres pré-tendent défendre.

" Pas de réformes, pas d'é-lections ", c'est ce que de tout temps Fabre a toujours chanté devant ses militants. Aujourd'hui ces réformes

ont été opérées dans les règles de l'art même si l'ANC a émis des réserves en estimant que le boule-vard a été tracé à l'actuel chef de l'Etat pour avoir deux mandats supplémen-taires.

Le changement de ton de l'ANC nous laisse croire que Fabre a pris une certaine lucidité. Un parti qui pré-tend briguer la magistrature suprême doit commencer par les locales pour cerner son audience auprès du peu-ple.

Le verbiage, les gesticula-tions, les propos incendiai-res n'auront servi à rien. Seules les urnes nous don-neront le poids de chaque parti politique sur l'échi-quier national.

La Rédaction

Actualité

SIGNATURE DE LA CHARTE ENTRE LES 7 PARTIS DE LA COALITION :

Une stratégie électoraliste pour se dédouaner du boycott des législatives

La Coalition de l'opposition qui a connu des démissions en cascade et réduite à 7, tente d'exister dans le giron politique avec des stratégies. Après avoir compris que le boycott ne fera nullement avancer un parti politique, les 7 partis ont décidé de se mettre en synergie pour affronter ensemble les élections locales du 30 juin prochain. Et pour ce faire, ils ont signé lundi dernier lors d'une conférence de presse une charte devant régir leur regroupement. Mme Kafui



Mme Kafui Brigitte Adjamagbo-Johnson, Coordinatrice de la Coalition

Adjamagbo-Johnson partis politiques de la parle d'une unicité de coalition qui présenteront

une liste commune pour avoir une place de choix sur la scène politique.

Pour elle, il est encore possible d'avoir les autres partis démissionnaires au sein de la coalition pour affronter ensemble ces échéances électorales. Ce serait difficile à notre avis quand on se réfère aux déclarations de l'ANC, du PNP, de Togo Autrement et les autres qui ne participent plus aux activités du groupe.

Sur ce, nous avons le sentiment que, la CDPA de Brigitte Adjamagbo qui n'existe aujourd'hui que de

nom, tente d'endoctriner les autres ou mieux de s'appuyer sur les autres partis pour espérer glaner quelques conseillers municipaux lors des élections locales. La mayonnaise va-t-elle prendre à quelques semaines des élections ?

Les partis qui sont restés fidèles à l'esprit du groupe comme les Démocrates, l'ADDI, la CDPA, UDS et autres ne pèsent pas de tout leur poids dans le giron politique. Ce sont en substance, ce que l'on appelle des petits partis. Si l'on se rend à l'évidence que les enjeux de ces élections locales sont de tailles avec la nomenclature des formations qui se bousculent, quels arguments la C7 aura-t-elle à faire valoir ?

Le fait déjà d'avoir pris une décision sage de prendre part à ces élections est un pas franchi. Le plus dur reste à faire puisque l'heure n'est plus aux langages, il faut poser des actes concrets qui puissent amener l'électorat à faire des choix éclairés.

On se demande donc si cette stratégie électoraliste de la C7 va-t-elle marcher pour faire oublier aux militants le boycott des législatives du 20 décembre 2018 ? C'est à chacun d'en juger.

Alassani

Junior

FORUM ÉCONOMIQUE TOGO-UE :

Tout se précise avec l'annonce des programmes

Les préparatifs du premier forum économique entre le Togo et l'Union Européenne vont bon train. Le comité d'organisation à quelques semaines de ce forum qui aura lieu les 13 et 14 juin prochains à Lomé, a dévoilé le programme officiel des activités.

Ce forum économique Togo-UE qui a pour principal objectif de créer un brassage entre les investisseurs Togolais et ceux de l'Union Européenne et d'attirer des financements étrangers pour la réalisation du Plan National de Développement (PND 2018-2022) du Togo, verra la participation de 400 participants dont 150 entrepreneurs des pays de l'Union Européenne qui sont attendus à ce rendez-vous. Placé sous le thème : " Bâtir des relations écono-



miques durables et pérennes ", ce forum sera ouvert par le Président de la République, Faure Gnassingbé, et Jyrki Katainen, le commissaire européen à l'emploi, la croissance, l'investissement et la compétitivité. Trois événements phares sont notamment prévus à l'ouverture officielle de cet événement de taille.

Il s'agit notamment de la signature d'un protocole d'accord entre l'UE et la Banque Africaine de déve-

loppement (BAD), pour le financement du projet CIZO, le lancement de la chambre de commerce et d'industrie UE-Togo et aussi de la signature d'un mémorandum d'accord entre la Chambre du commerce et d'industrie du Togo (CCIT) et ses homologues européennes.

A travers ce même programme, il faut signaler que les participants profiteront de l'occasion pour faire des rencontres B2B et de plateformes de réseau-

tage.

En outre, des sessions spéciales animées par d'éminentes personnalités nationales et internationales seront consacrées aux principaux axes stratégiques du Plan National de Développement (PND 2018-2022).

Un programme ambitieux qui a été lancé le 4 mars 2019 par le Chef de l'Etat Togolais et qui permettra la transformation structurelle de l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois pour une amélioration du bien-être social.

Le DIALOGUE
Hebdomadaire Togolais d'information, d'analyse et de publicité

Directrice de la Publication : Talata SIBABI Tél : 92 70 73 36

Rédaction :
Kadi,
Appolinaire,
Junior AGBÉ

Imprimerie :
Direct Sprint.
Tirage :
1.500 exemplaires

Actualité

AU PARLEMENT DE LA CEDEAO :

Le Togo se félicite de la stabilité politique et du travail de la nouvelle législature

Le samedi 11 mai dernier s'est déroulée au Nigéria plus précisément à Abuja, la rencontre des parlementaires de la CEDEAO. Le Togo à travers une présentation du rapport pays a, au cours de cette rencontre, retracé la situation politique du pays depuis les dernières législatives du 20 décembre 2018.

" Le climat politique au Togo est stable. Les tensions politiques qui ont prévalu au cours du dernier trimestre ont été apaisées depuis les élections législatives du 20 décembre 2018 ". Tels ont été les propos de l'honorable Nassara Djobo-Ouro Bang'na, lors de cette pré-



sentation du rapport pays. C'est le lieu pour elle de saluer les efforts consentis par les Chefs d'Etat de la sous-région à travers la commission de la CEDEAO. Une commission composée des Chefs d'Etats du Ghana

Nana Akufo Addo et de la Guinée Alpha Condé qui de par leur détermination et leur engagement ont permis au Togo de retrouver une situation politique stable et apaisée. Face à ce rôle crucial qu'ils ont eu à jouer, la

délégation togolaise à cette rencontre n'a pas manqué d'exprimer sa profonde gratitude aux Chefs de l'Etat de la sous-région pour leur précieuse contribution à l'atténuation de la crise politique qui a secoué le pays depuis août 2017.

Dans la résolution de cette crise sociopolitique, une feuille de route de la CEDEAO a été instaurée par les Chefs d'Etats de la sous-région et qui a conduit les Togolais aux élections législatives du 20 décembre 2018. Elections boycottées par la coalition des 14 partis de l'opposition. Tout en respectant cette date du 20 décembre, l'honorable

Nassara Djobo-Ouro Bang'na a rappelé aux parlementaires de la CEDEAO, la tenue de ces élections qui ont permis au Togo d'avoir une nouvelle législature avec à sa tête l'honorable Yawa Tsègan.

Selon toujours ses propos, cette nouvelle législature a donné dès l'entame de ses travaux, une priorité aux réformes constitutionnelles. Des réformes qui ont opérées depuis le 8 mai et qui ont permis de limiter le mandat présidentiel à 5 ans une fois renouvelable et d'amener le mode de scrutin à deux tours pour l'élection présidentielle.

Elom

TENTATIVE DE SABOTAGE DU PND À PARIS :

La diaspora doit prendre ses responsabilités face à de tels actes qui n'honorent pas son nom

Le PND lancé officiellement par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé le 4 mars dernier est rentré dans sa phase de vulgarisation. Les membres du gouvernement, la société civile, les partis politiques, les opérateurs économiques et toutes les forces vives de la nation sont rentrés en campagne de vulgarisation pour amener les populations à mieux cerner le bien-fondé de ce plan qui envisage le développement du pays.

Au lendemain du lancement de ce programme ambitieux, le chef de l'Etat en personne a pris son bâton de pèlerin pour se rendre dans plusieurs pays où il a eu tout le privilège et l'honneur de vendre le PND aux opérateurs économiques en les invitant à investir au Togo. Et depuis, les autorités du pays ne manquent pas d'occasion pour vanter les mérites de ce plan pour accrocher les investisseurs. C'est dans cette optique qu'une délégation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du



Togo (CCIT) s'est rendue à Paris où une campagne de vulgarisation a été organisée à l'endroit des investisseurs étrangers pour les convaincre à venir investir au Togo. Lors de la présentation par Germain Meba et sa délégation des vertus du PND, un groupe d'irresponsables s'est déchainé sur eux en interrompant les explications sur ce programme.

Les images qui ont circulé sur les réseaux sociaux montrent bien trois jeunes qui se réclament de la diaspora togolaise en France. Sans aucune forme de procès, ils ont fait irruption dans la salle où se tenait la réunion

et ont enfariné toute la délégation. Cette délégation composée du Président de la CCIT, de son premier vice-président Rémy MOEVI, du représentant de l'ambassadeur du Togo en France et du Président de UNIR France ont souffert le martyr avec cet acte ignoble qui dénote de la bassesse de certains Togolais de la diaspora à la solde de l'opposition togolaise.

Ces images qui continuent de circuler sur la toile montrent combien de fois nos compatriotes restés à l'étranger sont réfractaires au changement. Cette affaire d'agression des Togolais qui se

rendent en Europe prend une proportion inquiétante.

Il est étonnant de constater que c'est toujours les gens de la majorité qui sont agressés à chaque moment où ceux-ci sont en Europe pour une bonne cause. De tout temps, les leaders de l'opposition voyagent en Europe et tiennent des réunions politiques au vue et au su de tout le monde sans que quelqu'un ne lève un petit doigt pour les inquiéter. Pourquoi cet acharnement sur les gens de la majorité si ce n'est pas la méchanceté qui anime cette horde d'agresseurs ?

Le PND est un plan ambitieux qui mérite d'être vulgarisé. A terme c'est le Togo qui gagnera. Il est impensable de voir des Togolais de l'étranger se comporter comme si dans leur pays d'accueil la loi n'a jamais existé. L'acte d'agression de trop sur Germain Meba et les autres ne doit pas être resté impuni. Ça fait ridicule de voir les compatriotes d'un bord être lapidés par des énergumènes qui opèrent pour l'opposition. Une

enquête doit être ouverte pour mettre la main sur ces vandales désœuvrés qui vouent aux gémonies les lois de la république.

Tout compte fait, ces bandits qui se comportent comme des éléphants dans un magasin de porcelaine doivent répondre de leurs actes pour décourager ceux qui ont l'intention de reprendre ces actes odieux.

Cette affaire d'agression sur des paisibles citoyens Togolais qui se rendent en Europe devient récurrente que c'est l'image du pays qui se trouve être écornée. Ce sont des actes que certains qualifient de togolaiseries puisqu'il y a que des Togolais de la diaspora qui posent de tels actes impensables. Même si nos compatriotes de la diaspora se comportent ainsi pour empêcher les explications sur le PND, il faut avouer que ce programme a déjà une adhésion totale de plusieurs investisseurs étrangers qui sont prêts à investir au Togo pour le bien-être des populations.

Le Dialogue

Actualité

RENCONTRES UNIES À LÉGBASSITO :

Le MJU se prononce sur l'actualité politique

Le bureau national du Mouvement des Jeunes UNIR (MJU), avec à sa tête le délégué national, Kanka-Malik NATCHABA, était face à ses jeunes militants de la nouvelle commune de Légbassito, le samedi dernier à la place TOM. C'était lors d'une Rencontre Unie, un concept que le bureau MJU a initié depuis sa création pour être plus proche des jeunes du parti, de la jeunesse togolaise en général, et discuter à bâton rompu sur des questions de préoccupation commune et d'actualité.

Les échanges ont tourné autour de deux sujets qui alimentent actuellement le débat politique, depuis quelques semaines, les élections locales et les réformes constitutionnelles opérées à l'assemblée nationale, le 08 mai passé. C'est au député,

Hèzou PASSIWE, membre du bureau national du MJU, qu'est revenu l'honneur d'entretenir l'assistance sur ces sujets d'actualité. Dans un premier temps, il a appelé les jeunes de cette commune du Grand Lomé, à la mobilisation lors du processus d'élection des nouveaux conseillers municipaux que le peuple choisira, le 30 juin prochain. " Nous devons faire plus que le 20 décembre 2018 ", a-t-il lancé, rappelant que la révision des listes électorales démarre demain. Il a donc invité les jeunes du parti à aller se faire massivement enrôler, à prendre toutes leurs dispositions pour se tenir prêt pour ces élections locales que le Togo va connaître à nouveau depuis 1987, souhaitant que beaucoup de jeunes du parti soient élus maires à l'issue du vote.

Venant aux réformes



Une vue du bureau du MJU

constitutionnelles, il a déclaré que : " la date du 08 mai 2019 sera marquée dans les annales de l'histoire du Togo ". La représentation nationale a voté à l'unanimité des 90 députés présents la loi portant modification de certains de la constitution du 14 octobre 1992 révisée, le 31 décembre 2002. Il s'agit en l'occurrence des articles 50, 60 et autres. Le Président de la République est ainsi désormais élu au scrutin à deux tours pour un mandat de 5 ans renouvelables une seule

fois, les députés pour un mandat de 6 ans également renouvelable deux fois, une première au Togo. " Nous n'avons pas la majorité pour faire la volonté de la minorité ", conclut-il, taquant cette opposition qui conteste encore lesdites réformes de dictatrices.

" Vous devez être fiers d'être les modestes jeunes du parti UNIR ", a indiqué, pour sa part, le délégué national du MJU, saluant le nouveau visage que le Président de la République,

Faure GNASSINGBE, Chef du parti UNIR, a donné à la commune de Légbassito, en l'espace de quelques années.

Il a aussi rappelé les mesures prises par le Chef de l'Etat lors de la célébration du 59ème anniversaire de l'accession du Togo à la souveraineté internationale, en l'occurrence et la revalorisation du point d'indice salariale équivalent à une augmentation de salaire et l'augmentation de la part de marchés publics réservée aux jeunes de 20 à 25%.

Il s'agit pour le Chef de l'Etat de faire travailler la jeunesse au lieu de lui accorder des subventions, a-t-il expliqué concluant enfin s'agissant des dernières réformes constitutionnelles qu'elles sont faites pour l'avenir, donc pour la jeunesse qui est l'avenir de la nation togolaise.

Max

PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME :

La CNDH a échangé avec les ODDH

Nouvellement élus, le 22 mars dernier par les députés de la 6ème législature, les membres de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) ont échangé hier au CASEF avec les Organisations de Défense des Droits de l'Homme (ODDH). Cette rencontre de prise de contact a été présidée par Madame Polo Nakpa, Présidente de cette institution de la République.

Les nouvelles orientations et innovations de la loi organique N°2018-006 du 20 juin 2018 relative à la composition, à l'organisation et au fonctionnement de cette commission qui a pour mission de promouvoir et de protéger les droits de l'Homme ainsi que de prévenir la torture ou autres formes de traite-



Photo de famille des participants

ments cruels, inhumains ou dégradants dans les lieux de privations de liberté ou tout autre lieu qu'elle aura identifié, étaient au cœur de cette rencontre.

A ce titre, la CNDH procède à la vérification de toutes les allégations de violations des droits de l'homme. Elle peut être saisie par une requête écrite par toute personne qui s'estime victime de la violation de ses droits, une personne jouissant de ses capacités

mentales et intellectuelles, une Organisation de la Société Civile (OSC) ou se saisir elle-même d'office.

A part cette mission classique, la nouvelle loi fait surtout de la CNDH, le Mécanisme National de Prévention de la torture (MNP), une évolution induite par la ratification en 2010 du protocole facultatif relatif à la convention contre la torture par le gouvernement.

La commission se voit

ainsi attribuer la mission de faire des visites régulières et inopinées dans tous les lieux de privation de liberté ; d'examiner régulièrement la situation des personnes privées de liberté se trouvant dans les lieux de détention en vue de renforcer, le cas échéant, leur protection contre la torture ou autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants, entre autres.

" Nous ne sommes pas du même bord mais nous visons le même port, la promotion et la protection des droits l'homme ", a indiqué le Président de la CNDH, à cette prise de contact. L'initiative de cette rencontre a été saluée par les ODDH, lesquelles ont fait un certain nombre, de doléances à l'endroit de la commission, notamment la franche collaboration avec les OSC, investiguer sur les

cas de torture alléguées, se donner les moyens de son indépendance.

Les ODDH ont également exhorté les membres à la neutralité et à l'intégrité dans l'exercice de cette mission importante de défense et de protection des droits des citoyens Togolais partout sur le territoire national.

Selon sa nouvelle monture, la CNDH, première institution des droits de l'homme en Afrique, créée en le 09 juin 1987, compte désormais 9 membres pluridisciplinaires dont 04 femmes.

Ces membres sont désormais tous permanents et la loi leur garantit l'indépendance totale. Ils jouissent d'une immunité en termes de protection et de garanties, dans l'exercice de leur fonction

EDOH

Actualité

MAITRISE DU SAINT CORAN :

L'ONG AOIB apporte son soutien aux jeunes orphelins

Comme chaque année, au cours du mois de ramadan, les musulmans pour encourager les enfants démunis, les veuves et les orphelins à mieux réussir le carême organisent un concours de lecture du saint coran à leur endroit. L'objectif visé est de les amener à mieux se perfectionner et à adopter une bonne habitude durant cette période.

C'est dans cette perspective qu'une initiative allant dans ce sens a été organisée le 12 mai dernier par les premiers responsables de l'ONG Appel pour l'Orient à l'Islam et la Bienfaisance (AOIB).

Étaient de la partie, le président d'honneur d'AOIB le général El Hadj Mohamed Atcha Titikpina, le commissaire des impôts El Hadj Essowavana Adoyi, et le parrain de la deuxième édition El



El Hadj Ouro Bang'na, parrain de l'événement

Hadj Ouro Bang'na Nassam. Ce concours qui est sa deuxième édition a vu la participation de 18 candidats venus des villes de Lomé, d'Aného, de Sokodé, et de Tchamba et dont l'âge est compris entre 8 et 17 ans.

La gente féminine était représentée par quatre filles qui ont bien voulu accepter de défier les garçons. Placée sous le thème " Soutenons les jeu-

nes et orphelins à mémoriser le saint coran ", cette deuxième édition a pour but d'encourager les jeunes qui réunissent les conditions requises pour une bonne maîtrise de la récitation du saint coran. Elle vise également la promotion de la récitation et la mémorisation du livre saint et veut amener les jeunes musulmans orphelins à la perfection de leur voix dans la récitation du saint coran et



Photo de famille

surtout à partager la parole d'Allah dans leurs différentes communautés respectives.

Notons qu'à l'issue de ce concours, les premiers de chaque catégorie ont tous enlevé des enveloppes de 40 000 ; 60 000 ; 80 000 et de 100 000 francs CFA en plus d'un vélo tout terrain, d'un sac de riz de 25kilo et d'un bidon d'huile de 5 litres.

Les deuxièmes aussi ont eu

des prix non négligeables et ceux qui n'ont pas pu être à la hauteur, ont tous reçu un prix de consolation composé d'un kit de jeûne et d'une enveloppe de vingt mille francs chacun. Il faut dire que la cérémonie s'est achevée sur une note de satisfaction de tous les invités qui ont eu à faire le déplacement ce jour.

Junior

SECTEUR DE LA DOUANE :

L'ACAD redémarre ses activités

L'Association des Commissionnaires Agréés en Douanes (ACAD) se redonne un nouveau souffle. Les sociétés membres de cette association, en effet, ont procédé, le vendredi dernier au lancement officiel de l'association à l'hôtel Sarakawa. Les représentants du ministère du commerce, de la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Togo (CCIT), de l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET), le Président du Conseil National du Patronat (CNP) et les usagers de la douane étaient à cette cérémonie.

Créée dans les années 90, à l'initiative des membres de l'Association des Compagnies de Navigation et de Consignation de navires au Togo (NAVITOGO), l'ACAD présente la particularité d'être constituée de sociétés jouissant d'un agrément de commissionnaire en douane. L'objectif de



La table lors de la rencontre

l'ACAD n'est pas de faire de l'ombre aux associations existantes exerçant dans ce métier noble, professionnel et respectable de commissionnaires en douane. Elle n'est pas une association de plus mais se veut un interlocuteur légitime auprès des organes de l'Etat, des associations partenaires ou tout autre regroupement œuvrant dans le domaine économique afin de mieux plaider pour la redynamisation de l'environnement douanier au Togo. Il s'agit donc d'un maillon de la grande chaîne dont le but est d'une part d'améliorer le climat des affai-

res en faisant du professionnalisme et de la probité morale, son cheval de bataille, et d'autre part de générer des richesses qui sont le moteur du Plan National de Développement lancé, le 04 mars dernier par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

" Au moment où l'ACAD reprend ses activités dans l'optique de l'amélioration du climat des affaires, les commissionnaires agréés en douane ont besoin d'unir leurs forces. Comme le dit un dicton : l'union fait la force. C'est en s'entraïdant qu'on peut initier des actions

qui mettent en confiance les investisseurs ", a indiqué Charles GAFAN, Président en exercice de l'ACAD, dans son discours de circonstance. Il n'a pas également manqué de rendre un hommage vibrant à leurs devanciers qui ont senti la nécessité de mettre sur pied ladite association et de saluer les réformes engagées, depuis quelques années, par le gouvernement pour rendre le pays plus attractif en matière d'entrepreneuriat et d'investissement. Elles ont permis au Togo de faire un bon de 19 places dans le dernier classement Doing business, occupant ainsi la 137e place mondiale. Le véritable exploit serait de descendre sous la barre de 100 dans le prochain classement. Ce défi majeur ne pourra être relevé sans l'engagement de tous les acteurs économiques, notamment les commissionnaires agréés en douane. Ils sont indispensables dans les opérations auprès de la douane qui joue un rôle important non seule-

ment dans la mobilisation des ressources de l'Etat mais aussi dans la promotion du secteur privé avec pour finalité une croissance économique soutenue susceptible de générer un développement inclusif et de réduire la pauvreté.

Garante des opérations de transit et qui s'est toujours employée à soutenir les activités des professionnels de la plateforme logistique, la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Togo (CCIT), représentée par son 2ème vice-président, M. GLE Kossi Amétépé, s'est d'abord réjoui de ce lancement agrandissant la famille des organisations professionnelles. Il a ensuite attiré l'attention des commissionnaires en Douane sur leur responsabilité dans l'organisation des opérations de transit sur le territoire national.

L'Association des Commissionnaires Agréés en Douane (ACAD) compte à ce jour 15 membres.

MAX

Annnonce

Le Très Haut Débit
continue son parcours !



est désormais présente à

ANÉHO
&
CINKASSÉ

Le N°1 de l'internet mobile au Togo

TOGO CELLULAIRE FILIALE DU GROUPE TOGOCOM



LE LEADER

service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015